

# Projet éolien de Tronville-en-Barrois

Comité de suivi n°7 | 12 novembre 2025



Le 12 novembre 2025 s'est tenue la 7<sup>e</sup> réunion du comité de suivi du projet éolien de Tronville-en-Barrois.

## Présence

- Daniel Briat, maire de Tronville-en-Barrois
- Gérard Leblanc, 1<sup>er</sup> adjoint
- Cynthia Colson, conseillère municipale
- Régis Husson, conseiller municipal
- Marc Déprez, maire de Nant-le-Grand
- Laurent Duboy
- Daniel Leroy
- Manuel Lachèvre
- Anne-Marie Philippe
- Sara Philippe
- Sylvie Krugmann
- Claude Krugmann
- Pascal Schmittbühl
- Edith Prot

## RWE :

- Elsa Kuffler (cheffe de projets), [elsa.kuffler@rwe.com](mailto:elsa.kuffler@rwe.com)
- Pauline Gand (chargée de concertation), [pauline.gand@rwe.com](mailto:pauline.gand@rwe.com)

## Introduction

Elsa Kuffler, cheffe de projet, remercie les participants à cette dernière réunion avant le dépôt du projet fin décembre.

Elle commence par rappeler l'implantation finale des 3 éoliennes du projet de Tronville-en-Barrois, sur laquelle se fondent les photomontages qui vont être présentés.

## Présentation de l'étude paysagère et du carnet de photomontages

La présentation est consultable en annexe : cartes de la zone d'influence visuelle et présentation des points de vue des photomontages réalisés par le bureau d'études paysagiste Jacquel & Chatillon. Elsa Kuffler explique ce qu'est une zone d'influence visuelle (ZIV) : il s'agit d'une simulation des zones depuis lesquelles les éoliennes seraient théoriquement visibles, jusque dans les 25 kilomètres autour du projet. La ZIV prend en compte les forêts et la topographie, mais pas le bâti ou les boisements isolés (trop complexes à modéliser). Ainsi, il s'agit d'une simulation maximisant les visibilités. Le but des photomontages sera d'affiner la définition

des impacts, en prenant des photos depuis 48 points de vue (dans l'environnement immédiat/ rapproché/ éloigné du projet) et en y ajoutant le photomontage des éoliennes.

Elsa Kuffler présente ensuite une sélection de photomontages du projet. Une partie de ces photomontages est consultable en annexe. L'intégralité des 48 photomontages sera rendue publique lors de la consultation du public sur le projet (2026 ou 2027). Un photomontage supplémentaire sera réalisé depuis Bar-le-Duc, au niveau de la Côte Sainte Catherine, sur recommandation des services de l'Etat.

Les éoliennes de Nant-le-Grand (parc du Haut du Saule) sont prises en compte dans les photomontages, tout comme les projets autorisés ou dont l'instruction est suffisamment avancée, c'est-à-dire ayant reçu un avis de l'autorité environnementale. Cela permet de rendre compte des « effets cumulés » de tous les parcs.

Un participant fait remarquer que les éoliennes font maintenant partie du paysage meusien (comme par exemple celles de Menaucourt) et que les éoliennes de Tronville-en-Barrois viendront compléter le parc de Nant-le-Grand, comme si elles avaient été construites en même temps.

Elsa Kuffler explique que la perspective joue un rôle important dans l'évaluation des impacts. Depuis des points de vue éloignés, il faut que les rotors (nacelles des éoliennes) soient alignés. C'est pour cela que les éoliennes sont placées à des altitudes similaires, et que la topographie les aligne aussi aux rotors des éoliennes du Haut du Saule. Depuis certains points de vue plus proches, on pourra discerner la différence de hauteur des deux parcs.

Les participants remarquent que peu de maisons se situent face aux éoliennes. Ils indiquent par ailleurs que les photomontages correspondent à l'idée qu'ils se faisaient du parc.

### **Questions et remarques**

**« Depuis le rond-point en haut de Longeville, on voit les éoliennes du Haut du Saule. Verrait-on les vôtres ? »**

Elsa Kuffler répond que l'éolienne E3 sera visible.

**« On ne voit que le bout des pales depuis certains points de vue. Tant mieux, on ne verra pas de balisage lumineux ! »**

**« Lors de l'atelier pour proposer des points de vue, nous avions proposé un photomontage devant la cabane de chasse. »**

En effet, ce point de vue a été proposé, mais n'a pas été retenu par le bureau d'études car il n'entrerait pas dans les différentes thématiques d'analyse. Elsa Kuffler propose de le réaliser elle-même afin de se rendre compte ; elle alerte cependant sur le fait qu'à 500 m du parc, l'incidence sera nécessairement très forte.

**« S'il n'y avait aucune éolienne, ce serait très marquant, mais maintenant, ça fait partie du paysage ! »**

C'est vrai qu'en plus du Haut du Saule, la Meuse est déjà équipée en éoliennes. A ce propos, le parc éolien de la Voie Sacrée a créé un précédent dans le département : les éoliennes sont trop proches de la départementale (risque de projection de glace). Aujourd'hui, le département demande systématiquement un recul de 300 mètres à ses routes. Le parc de la Voie Sacrée est actuellement en repowering (renouvellement des éoliennes), et le nouveau parc devra respecter cet éloignement.

## **Présentation des mesures d'accompagnement**

Pauline Gand rappelle l'atelier de septembre et les idées de mesures qui avaient été formulées. Le budget alloué aux mesures pour ce parc de 3 éoliennes est de 120 000 €. Les mesures d'accompagnement qui seront déposées se divisent en trois catégories :

- participation financière à des travaux communaux paysagers et/ou touristiques sur la commune de Tronville-en-Barrois ;
- participation financière à la valorisation paysagère et/ou écologique sur la commune de Tronville-en-Barrois ;
- aide à destination des particuliers aux achats ou travaux autour de la transition énergétique et des économies d'énergie (aide renouvelable aux particuliers).

Elles sont présentées plus précisément en annexe du présent compte-rendu. Les catégories sont volontairement assez larges et proposent de nombreuses possibilités afin de laisser le conseil municipal arbitrer lorsque ces mesures seront déployées.

**« Quand les mesures seront-elles déployées ? »**

Les mesures seront déployées une fois que le parc sera en construction ; le budget ne peut être débloqué avant.

### **« L'enveloppe est plus petite que ce qui avait été annoncé (200 à 500 k€). »**

L'enveloppe annoncée au dernier comité de suivi était une fourchette indicative, mais ne concernait pas en particulier le projet éolien de Tronville-en-Barrois. L'enveloppe de 120 000 € correspond aux standards de RWE pour un projet de 3 éoliennes, sachant que le budget des mesures environnementales est important pour ce projet.

### **« RWE est-il bien en charge de la rénovation des chemins d'accès ? »**

Tout à fait, RWE prend à sa charge la rénovation des chemins avant les travaux, et leur remise en état après le chantier.

### **Retour sur la démarche de concertation**

Pauline Gand distribue un questionnaire demandant s aux participants d'évaluer la démarche de concertation, qui s'est étendue de mars 2024 à ce jour. Ses résultats (anonymes) seront ajoutés au bilan de la concertation, inclus au dossier de demande d'autorisation environnementale.

L'équipe RWE remercie tous les participants d'avoir pris le temps de participer aux réunions du comité de suivi ! Une prochaine réunion se tiendra en 2026 pour suivre l'instruction du projet.